



HAL
open science

Master Aménagement, urbanisme, développement, environnement

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Aménagement, urbanisme, développement, environnement. 2016, Université de Bretagne Occidentale - UBO. hceres-02041680

HAL Id: hceres-02041680

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02041680>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Rapport d'évaluation

Master Aménagement et urbanisme durables, environnement

- Université de Bretagne Occidentale - UBO

Campagne d'évaluation 2015-2016 (Vague B)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2015-2016

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Sciences, technologie, santé

Établissement déposant : Université de Bretagne Occidentale - UBO

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Le master *Aménagement et urbanisme durables, environnement (AUDE)*, à vocation essentiellement professionnelle, a pour objectif de former des étudiants à occuper des postes de cadres techniques ou administratifs dans le secteur privé, public ou para-public dans le domaine de l'aménagement du territoire.

Il comporte deux spécialités avec une première année commune et une deuxième année spécialisée soit dans l'aménagement des espaces urbanisés (spécialité *Urbanisme et développement -UD*) soit dans l'aménagement des espaces naturels (spécialité *Environnement et aménagement -EA*). Ces deux spécialités sont les héritières d'une formation ancienne (maîtrise de sciences et techniques), et sont délivrées dans le cadre du très original Institut de Géoarchitecture. Elles visent deux secteurs distincts de débouchés : la protection et la mise en valeur des sites naturels sensibles pour *EA*, l'urbanisme plus traditionnel pour *UD*.

Synthèse de l'évaluation

L'évaluation du master *AUDE* a été rendue difficile par le fait que trois dossiers distincts (tronc commun, spécialité *UD*, spécialité *EA*) ont été fournis pour la formation, sans véritable coordination. Il manque notamment l'essentiel de l'information sur l'équipe enseignante (celle du tronc commun) et sur le supplément au diplôme.

Le master *AUDE* comporte des enseignements pluridisciplinaires couvrant les cinq grands domaines de l'offre de formation de l'Université de Bretagne Occidentale (UBO), avec des enseignements aussi bien dans le domaine des sciences et techniques (ST) que dans le domaine des sciences humaines et sociales (SHS). La diversité des sections du Conseil national des universités de rattachement des enseignants-chercheurs intervenants dans la formation illustre bien cette pluridisciplinarité. Le master revendique une relation étroite avec le monde professionnel, tant du fait de l'implication de cadres des secteurs visés au sein de la formation que de la participation du corps enseignant à de nombreuses instances et à des manifestations des organisations professionnelles. Son appartenance à l'Association pour la promotion de l'enseignement et de la recherche en aménagement et en urbanisme (APERAU) est un élément d'attractivité important.

On pourrait se poser la question de son positionnement au sein du champ Sciences, technologies, santé (*STS*), la plupart des formations équivalentes étant plutôt positionnées dans celui des sciences humaines et sociales. C'est une singularité qui s'explique par l'histoire de la formation, et qui n'a pas lieu d'être remise en cause dans la mesure où ce master constitue un débouché réel pour des diplômés de licences rattachées au champ, qui représentent environ la moitié des effectifs de M1.

Les effectifs sont compris entre 36 et 45 étudiants, tant en première (M1) qu'en seconde année (M2). On relève un déséquilibre croissant entre les spécialités en M2, *Urbanisme et développement* attirant en fin de période les trois quarts de l'effectif total. A l'issue de la formation, les taux de réussite sont très élevés, atteignant même 100 % en 2011-12. Ils s'établissent entre 92 et 97 % les autres années. Le taux de placement est en revanche moins régulier d'une année sur l'autre avec un niveau compris entre 37 % et 68 % selon les années.

L'équipe enseignante n'est que très partiellement détaillée dans le dossier: seuls les intervenants en cours de spécialité ont fait l'objet d'un tableau récapitulatif. Les intervenants professionnels proviennent de collectivités territoriales, de bureaux d'études, et d'entreprises. Des enseignants-chercheurs d'autres universités, françaises et étrangères, interviennent également dans la formation. Le pilotage semble très compartimenté entre le tronc commun et les deux spécialités.

Si les enseignements sont conformes à ce que l'on peut attendre d'un master en urbanisme, il est étonnant que le stage soit aussi peu valorisé (un tiers seulement du semestre où il occupe une part prépondérante de fait) et que les ateliers ne soient pas individualisés.

Points forts :

- Une formation ancienne, qui a su se renouveler et demeurer attractive tant à l'échelle régionale qu'à l'échelle nationale.
- Une base pluridisciplinaire qui permet en particulier de mener des étudiants issus d'une licence *STS* vers les métiers de l'aménagement et de l'urbanisme.
- Un taux de réussite très élevé, généralement proche des 100 %.
- Des débouchés globalement conformes à l'objet du master et qui témoignent du caractère professionnalisant de la formation.
- Une bonne ouverture à l'international, malgré les spécificités de la formation qui traite avant tout des dispositifs réglementaires français.

Points faibles :

- Un taux de placement à 30 mois irrégulier d'une promotion à l'autre et qui n'est globalement pas très élevé.
- Un déséquilibre accru entre les deux spécialités, qui pose la question de la pérennité d'un parcours *Environnement et aménagement*.
- Une trop faible valorisation du stage et des ateliers qui mériteraient d'être individualisés dans le cursus
- Un dossier incomplet où il manque des informations importantes. D'une façon générale, trois dossiers distincts (tronc commun, spécialité UD, spécialité EA) ont été rendus pour la formation, ce qui donne à penser qu'il n'y a pas de pilotage global au niveau du master

Recommandations :

Le renforcement de la dimension internationale pourrait passer par des approches comparées et par l'enseignement de certaines matières en anglais.

L'alternance pourrait constituer un plus appréciable pour le master, ce d'autant plus qu'elle n'est pas interdite aux collectivités. Sa mise en place pourrait permettre de renforcer l'attractivité de la formation, de resserrer les liens avec le milieu professionnel et de faciliter l'insertion des diplômés. Des débouchés en thèse pourraient aussi être envisagés (par exemple avec des contrats CIFRE ne remettant pas en cause l'objectif de professionnalisation).

Une évolution de la mention vers un seul parcours, associé à des modules optionnels permettant de donner une « coloration » spécifique, pourrait être envisagée.

Une coordination réelle devrait être mise en place au niveau du master afin de permettre un pilotage plus global et plus efficace.

Analyse

<p>Adéquation du cursus aux objectifs</p>	<p>Bien que localisée dans une unité de formation et de recherche (UFR) de Sciences et techniques (un cas unique en France pour un cursus d'aménagement), la formation est pluridisciplinaire (à l'image de l'urbanisme) avec une proportion importante d'intervenants des disciplines géographie et urbanisme dans les parcours spécifiques à chaque spécialité. La présence d'intervenants issus d'organismes publics et privés d'aménagement ou de cabinets d'ingénierie au niveau des parcours spécifiques atteste également du caractère professionnalisant de la formation, même si l'absence de tableau récapitulatif pour les matières de tronc commun ne permet pas d'en cerner précisément la contribution.</p> <p>Totalisant 1228 heures d'enseignement en présentiel, le master <i>AUDE</i> comporte deux spécialités avec une première année commune et une deuxième année spécialisée soit dans l'aménagement des espaces urbanisés (spécialité <i>Urbanisme et développement</i>) soit dans</p>
-------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

	<p>l'aménagement des espaces naturels (spécialité <i>Environnement et aménagement</i>). Le tronc commun représente environ 25 % des enseignements en présentiel. Les travaux dirigés représentent 58 % des enseignements en M1 et respectivement 61 % et 48 % en M2 dans les spécialités <i>Urbanisme et développement</i> et <i>Environnement et aménagement</i>. Le reste de l'enseignement se fait sous forme de cours magistraux, et il n'y a pas de travaux pratiques affichés dans la maquette. On relève cependant une part d'apprentissages professionnels sous forme d'ateliers, mais qui sont affichés en travaux dirigés et non en travaux pratiques.</p> <p>Enfin, la formation fait partie du réseau APERAU (Association pour la promotion de l'enseignement et de la recherche en aménagement et en urbanisme) ce qui suppose des audits réguliers de conformité aux exigences du réseau en termes de contenus et de méthodes (le dernier a eu lieu en 2015).</p>
<p>Environnement de la formation</p>	<p>Il existe à l'UBO deux autres masters dans des domaines connexes (master <i>Expertise et gestion de l'espace littoral</i>, et master <i>Biologie et santé</i> spécialité <i>Gestion et conservation de la biodiversité</i>), mais avec des domaines d'application spécifiques qui restent différents de ceux du master <i>AUDE</i>.</p> <p>La formation dans sa dimension environnementale est susceptible d'être concurrencée par des formations proches comme le master « Aménagement et Développement des territoires maritimes et littoraux » de l'Université de Bretagne Sud (Lorient). Pour la partie aménagement et urbanisme, le master le plus proche se situe à Rennes. Mais il existe également un master à Nantes dont trois parcours sont très voisins : « Géographie et aménagement des espaces maritimes (GAEM) », « Sociétés, aménagement et gouvernance des territoires (SAGT) » et « Villes et territoires : politiques et pratiques de l'urbanisme (VT) ». Cette concurrence est susceptible de restreindre la capacité de recrutement du master ainsi que les possibilités de placement en stage, au-delà de la Bretagne occidentale.</p> <p>La formation s'inscrit dans un cadre de recherche local, les enseignants-chercheurs de l'Institut de Géoarchitecture étant membres d'un laboratoire éponyme (équipe d'accueil 2219).</p> <p>Il existe des relations avec l'environnement institutionnel et professionnel local : les communautés d'agglomération proches, le Conseil départemental, le Conseil régional, les agences d'urbanisme, les offices publics de l'habitat (OPH), les réseaux associatifs d'amélioration de l'habitat (PACT), les Conseils en architecture, urbanisme et environnement (CAUE), les bureaux d'études, opérateurs immobiliers, parcs naturels (Brière, Armorique), le Conservatoire du Littoral, etc.</p>
<p>Equipe pédagogique</p>	<p>L'équipe pédagogique du M1 et des cours communs de M2 n'ayant pas été détaillée, il est impossible d'apprécier sa pertinence ni son degré d'implication. Les seules informations disponibles concernent les matières spécifiques à chaque spécialité, ce qui est peu (environ 120 à 130 heures chacune). En outre, de nombreux intervenants professionnels n'ont pas de volume horaire affecté.</p> <p>Les enseignants-chercheurs intervenant dans la formation en cours d'option sont essentiellement associés au laboratoire de recherche Institut de Géoarchéologie, et les intervenants professionnels proviennent de collectivités territoriales, de bureaux d'études, et d'entreprises. Des enseignants-chercheurs d'autres universités, françaises et étrangères, interviennent également dans la formation.</p>
<p>Effectifs et résultats</p>	<p>Les effectifs de M1 sont assez stables, oscillant selon les années entre 36 et 45. Les inscrits en formation continue (FC) et en reprise d'études représentent en moyenne deux unités par an. Enfin, des validations d'acquis de l'expérience (VAE) ont été effectuées en 2012-13 et en 2014-15.</p> <p>La spécialité EA connaît une baisse sensible de ses effectifs sur la période, passant de 20 inscrits en 2010-11 à 10 inscrits en 2014-15. La spécialité UD est en revanche en progression, passant de 26 à 32 étudiants. Les responsables du master semblent subir les choix de leurs étudiants, sensibles aux perspectives de débouchés ou à d'autres considérations, qui aboutissent à un déséquilibre croissant entre spécialités. Il n'y a quasiment plus de possibilité de recruter des étudiants entre les deux années pour corriger ce déséquilibre, la circulation entre formations étant désormais</p>

	<p>réduite à sa plus simple expression.</p> <p>Pour autant, la pression demeure relativement forte à l'entrée du master, avec environ un dossier de candidature sur quatre accepté. Cette pression est le reflet de sa bonne attractivité à l'échelle nationale. La poursuite d'études à l'issue du master reste faible, avec entre 0 et 1 étudiant qui poursuivent en doctorat chaque année. A l'issue de la formation, les taux de réussite sont excellents, atteignant 100 % en 2011-12 et oscillant entre 92 et 97 % les autres années.</p> <p>Le taux d'insertion professionnelle à l'issue du master <i>AUDE</i> est correct mais irrégulier: il est compris entre 37 et 68 % dans les enquêtes à 30 mois, dont le taux de réponse est élevé (globalement entre 80 et 90 %). Les emplois occupés sont en très bonne adéquation avec le niveau de la formation et se situe très largement dans le cœur du domaine de la formation. Une partie importante des diplômés est employée dans le secteur public ou para-public, mais une proportion de plus en plus importante au cours des dernières années rejoint le secteur privé.</p>
--	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

<p>Place de la recherche</p>	<p>Les enseignants-chercheurs de la formation appartiennent à une équipe de recherche locale, l'Institut de Géoarchitecture (EA 2219) dont certaines activités sont ouvertes aux étudiants du master (conférences, manifestations de vulgarisation). Ce dernier n'est cependant pas destiné à déboucher sur un doctorat, donc il n'y a pas d'enseignement <i>stricto sensu</i> de méthodes de recherche ni de stages proposés en laboratoire.</p> <p>Les étudiants sont cependant encouragés à assister aux séminaires organisés par le laboratoire et aux soutenances de thèses. Une partie des travaux dirigés dans le cadre de la formation implique l'application de techniques de recherche comme des recherches bibliographiques.</p>
<p>Place de la professionnalisation</p>	<p>La professionnalisation est l'objectif premier de ce master. Les rédacteurs du dossier font valoir leur bonne connaissance des milieux professionnels visés, une structure des enseignements qui permet de construire progressivement une culture de base fondée sur des connaissances fondamentales, des outils et méthodes, puis des analyses de cas et de projets en autonomie au moins partielle. L'objectif est de satisfaire aux exigences du référentiel de compétences de l'Office professionnel de qualification des urbanistes (OPQU), dont le respect conditionne le label APERAU déjà cité. La formation cherche à évoluer en temps réel en fonction des évolutions des pratiques des professionnels, en étant à l'écoute des tuteurs des stages et des membres du conseil de perfectionnement.</p> <p>Pour autant, l'absence d'informations précises sur les intervenants en tronc commun ne permet pas de statuer sur l'implication de professionnels dans la formation.</p> <p>Les fiches RNCP (répertoire national des certifications professionnelles) permettent d'avoir une idée des compétences des diplômés et des types de missions qui peuvent être effectuées au sein des entreprises, collectivités et organismes. On regrettera cependant qu'elles ne soient pas davantage détaillées.</p>
<p>Place des projets et stages</p>	<p>La formation comprend un stage obligatoire en fin de cursus, au semestre 10, de 4 à 6 mois dans les deux spécialités. La recherche du stage est aidée d'une part par le service d'insertion professionnelle de l'UBO, et d'autre part par l'équipe pédagogique, en particulier au niveau du suivi des lettres de candidatures. La mise en place d'une application, Pstages, par l'UBO permet l'édition et le suivi en ligne des conventions de stages, ainsi que l'auto-évaluation du stage par l'étudiant. Le stage est évalué par le rendu d'un mémoire écrit à la fin du stage, ainsi que par une soutenance orale devant le jury de la formation. Ce stage représente 10 crédits, mais les 174 heures dispensées au sein du dernier semestre valent deux fois plus de crédits, ce qui le réduit à la portion congrue ; il est donc trop peu valorisé.</p> <p>Il est précisé qu'un tiers de chaque promotion débouche ensuite directement sur un contrat de travail au sein de l'entreprise / organisme d'accueil à l'issue du stage. C'est une proportion inférieure à celle généralement constatée dans des formations similaires.</p> <p>Le dossier fait également état d'ateliers organisés sur commande de</p>

	<p>collectivités, d'entreprises ou de services déconcentrés de l'Etat. Ces ateliers, qui constituent une modalité d'enseignement importante pour un master en urbanisme, n'apparaissent pas en tant que tels dans le cursus, contrairement à d'autres formations équivalentes où ils constituent une matière à part entière.</p>
<p>Place de l'international</p>	<p>La formation offre des cours de langue dans le cadre du cursus, mais pas de cours dans une langue étrangère.</p> <p>Le master <i>AUDE</i> est partenaire de trois établissements étrangers (Brno, Montréal, La Plata). Des échanges ERASMUS et CREPUQ sont organisés. Des échanges de professeurs invités ont également lieu avec Brno, Liverpool (UK), Cork (Irlande) et Montréal. Ces échanges sont souvent liés à la recherche.</p> <p>La mobilité sortante est active, puisque chaque année trois étudiants suivent un semestre à l'Université de Brno (République Tchèque), deux étudiants à l'Université de La Plata (Argentine), et un à deux étudiants au Québec (Université de Montréal), ce qui représente au total une proportion non négligeable de la promotion. Quelques mobilités entrantes sont acceptées pour l'ensemble de la formation.</p>
<p>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</p>	<p>La plus grande originalité de ce master comparé à d'autres formations équivalentes dans le champ de l'aménagement et de l'urbanisme est d'accueillir, pour la moitié de ses effectifs de M1, des étudiants issus d'une licence relevant du domaine Sciences technologies santé (STS, avec un parcours spécifique AUDE), donc plutôt scientifiques. Le reste des origines est plus classique : sciences humaines et sociales, droit, etc. La diversité des formations d'origine ne semble pas poser de problème particulier.</p> <p>Il n'existe pas spécifiquement de passerelles ou de dispositifs de réorientation, ni de dispositif d'aide à la réussite. Les responsables du master considèrent que l'acculturation se fait principalement par le travail de groupe et que ce qui rassemble avant tout les étudiants est leur projet professionnel.</p> <p>Le faible taux d'échec en cours de formation démontre le bien-fondé des choix effectués.</p>
<p>Modalités d'enseignement et place du numérique</p>	<p>Le cursus est conçu pour que la spécialisation soit progressive, à partir d'un socle commun de savoirs et de méthodes développé essentiellement en M1. Les outils sont variés, et nombre d'entre eux s'inscrivent dans le champ du numérique, notamment les logiciels de conception (de type Autocad) ou d'analyse de données spatialisées (systèmes d'information géographique - SIG).</p> <p>En pratique, les modalités d'enseignement sont variées : cours magistraux, travaux dirigés, travaux de groupe, travaux sur le terrain, sans oublier le stage. Les étudiants disposent d'une palette de logiciels professionnels importante sur 25 postes informatiques, ainsi que d'outils utiles à la collecte de données et au travail de terrain (tablettes, appareils photo, video, etc.).</p> <p>On peut considérer que le master <i>AUDE</i> se situe dans la partie supérieure du standard des instituts d'urbanisme, avec un bon niveau d'équipement.</p> <p>La formation accueille chaque année des étudiants en reprise d'études ou en formation continue après une procédure de validation des acquis de l'expérience (entre 5 et 10 % des effectifs). Rien n'est mentionné sur l'adaptation des enseignements aux étudiants ayant des contraintes particulières.</p>
<p>Evaluation des étudiants</p>	<p>Les modalités de contrôle des connaissances et de validation des UE, des semestres ainsi que des années sont conformes aux textes et ne posent aucun problème. La capitalisation et la compensation (entre UE et entre semestres) s'appliquent.</p> <p>En dérogation de ce principe général, une moyenne de 10/20 ou plus pour le stage de M2 est nécessaire pour la validation du diplôme et de l'année, indépendamment de la moyenne obtenue pour les épreuves théoriques. L'existence d'une session de rattrapage n'est pas précisée.</p> <p>Il est à noter qu'une certaine disparité peut être relevée entre le volume d'heures enseignées dans les UE et les crédits qui leur sont attribués. Cette disparité peut être due à l'existence d'enseignements en non-présentiel dans certaines UE (mémoires par exemple), qui devraient être clairement identifiés au sein des UE.</p>

	<p>Un jury se réunit à l'issue de chaque semestre pour valider les résultats. Les mémoires doivent être soutenus dans une période couvrant les mois de juin à septembre.</p>
<p>Suivi de l'acquisition des compétences</p>	<p>Au-delà du classeur portfolio distribué à l'ensemble des primo-arrivants par l'UFR, et qui est rempli par les étudiants s'ils le souhaitent, il n'existe pas de dispositif spécifique de suivi de l'acquisition des compétences.</p> <p>L'équipe pédagogique reconnaît dans le dossier qu'une formalisation plus poussée (indicateurs) permettrait aux étudiants de mieux mesurer leur progression.</p> <p>Le dossier fait référence à un supplément au diplôme, mais celui-ci ne figure pas parmi les documents accessibles. On n'a donc accès qu'à la liste des compétences, qui demeure assez générale.</p>
<p>Suivi des diplômés</p>	<p>Le suivi des étudiants de la mention <i>AUDE</i> est assuré à la fois par la plateforme emploi de l'UBO et par les responsables de spécialité. Ce suivi, qui était initialement réalisé à 12 mois et à 30 mois, ne se fait plus depuis cette année qu'à 30 mois, en accord avec les enquêtes du ministère. Le dossier ne précise pas quel est le taux de réponse des diplômés. Il existe un annuaire des anciens de la formation et une association des diplômés qui participe à l'animation du réseau des anciens.</p> <p>Assez paradoxalement, l'insertion professionnelle est donnée à grands traits, sans détail concernant la nature exacte des postes tenus par les diplômés. Alors que les responsables du diplôme annoncent disposer d'un suivi détaillé du placement sur 40 ans, ils n'informent guère sur ce dernier pour les dernières promotions, au-delà de quelques paragraphes généraux.</p>
<p>Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation</p>	<p>Il existe un conseil de perfectionnement au niveau de la mention associant les membres du jury (donc les enseignants permanents impliqués dans la formation), des étudiants et de professionnels dont on considère que les avis permettront de faire évoluer la formation. Il n'est pas précisé s'ils interviennent dans la formation ou s'ils portent un regard extérieur.</p> <p>L'évaluation par les étudiants repose à la fois sur une enquête anonyme et sur une réunion par année de formation durant laquelle le responsable d'année peut recueillir le sentiment de l'ensemble de la promotion. Il en résulte à la fois des critiques mais aussi des propositions d'évolution bien accueillies par le corps enseignant.</p> <p>Le dossier souffre d'un « chapeau » rédigé par l'UFR qui n'est pas toujours pertinent.</p>

Observations de l'établissement

Brest, le 18 juillet 2016,

Le Vice-Président formation tout au long de la vie en charge de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire

Au Haut Conseil de l'Evaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur

Direction des Etudes et de la Vie Etudiante

AM/KB/2016/n°

Affaire suivie par
Kristen Bosser

Téléphone
02.98.01.60.19

Fax
02.98.01.60.01

Mél.
directrice.deve@univ-brest.fr

Objet : Retour sur les rapports d'évaluation de l'offre de formation « 2012-2016 »

L'université de Bretagne Occidentale remercie le HCERES et l'ensemble des évaluateurs pour le travail qu'ils ont réalisé. Les remarques et recommandations seront d'une aide précieuse dans le cadre de la mise en œuvre de la future offre de formation de notre établissement.

Vous trouverez ci-après l'ensemble des réponses des responsables de formations ou de composantes aux interrogations formulées dans les rapports et des commentaires sur les recommandations des experts.

En vous remerciant pour l'attention que vous porterez à ces retours, je vous prie d'agréer l'expression de ma considération la plus distinguée.

Pour le Président et par délégation,

Le Vice-Président formation tout au long de la vie en charge de la CFVU,



Abdeslam MAMOUNE

Au :

Haut Conseil de l'Evaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur

2 rue Albert Einstein
75013 PARIS

Eléments de réponse aux rapports d'évaluation de l'HCERES

Identification de la formation :

Champ de formation	SHS-ALL/STS
Type (Licence, LPro, Master)	Licence / Master
Intitulé de la formation	Géographie et Aménagement / Aménagement et urbanisme durables, environnement
Responsable de la formation	Lionel PRIGENT/Patrick DIEUDONNE

Notre réponse porte à la fois sur le parcours AUDE de la Licence Géographie et Aménagement, et sur le Master Urbanisme et Aménagement.

1. Débouchés

Grâce à une association d'étudiants et diplômés de la formation particulièrement active, nous gardons un contact permanent avec la plupart des diplômés, ce qui nous donne une image plus précise (fonctions, localisations) et plus régulière de l'insertion professionnelle. Il existe donc une différence significative entre l'insertion que nous observons directement et la vision partielle qu'en donne l'enquête générale menée par les services centraux de l'université. Cette différence tient probablement au taux de réponse (le rapport du HCERES le dit proche de 100% avant d'indiquer, quelques pages plus loin, qu'il n'est pas connu). Le tableau ci-dessous porte sur les trois dernières promotions et donne un « instantané » en avril 2016. Les résultats concordent avec le panorama dressé chaque année par le collectif national des jeunes urbanistes.

Date du diplôme	Sept. 2013	Sept. 2014	Sept. 2015
Effectif	35	41	40
Réponse	28	37	33
Emploi ou poursuite	27	34	25

À ces réponses doivent être ajoutés les impacts des choix et des parcours de vie individuelle (événements familiaux, etc.) dont l'incidence n'est pas négligeable sur un effectif de 40 personnes. Enfin, même s'il ne s'agit pas d'une enquête scientifique, plus de 500 diplômés venus de toute la France et même au-delà, sont venus à Brest fêter le 40^e anniversaire de la formation. Cette rencontre, qui rassemblait pratiquement toutes les promotions, a montré la variété des activités dans le champ de l'aménagement et la grande vitalité de ce réseau, qui fournit une partie non négligeable des stages et des emplois.

2. structure du dossier

La présentation séparée de la mention et des parcours, homogène pour toute l'UFR, a laissé supposer qu'il n'existait pas de coordination du Master. Avec plus de 70% de tronc commun, celle-ci est pourtant bien réelle : la définition de l'ensemble du programme pédagogique est préparée par une seule équipe, depuis l'ancienne maîtrise de sciences et techniques devenue master en 2004. Les spécialités, devenant parcours, seront encore davantage imbriquées au cours du contrat à venir.

3. rayonnement

Enfin, l'insistant renvoi à la dimension « locale » de la formation est tout simplement erronée : moins du tiers des candidats à l'admission viennent du « Grand Ouest ». Le recrutement a toujours été national et pluridisciplinaire, avec une forte proportion en provenance des formations en sciences de la nature, ce qui explique notre positionnement original dans une UFR scientifique. Les emplois sont tout aussi nationaux ou internationaux : sur ce point au moins, la coordination de fait entre les formations en urbanisme ne peut se traduire par des concurrences frontales : les profils des diplômés, à l'image de l'orientation disciplinaire des équipes et programmes pédagogiques respectifs des formations « proches » (de 300 Km...) sont suffisamment différenciés pour qu'aucune inflexion des admissions ou de l'insertion n'ait été constatée depuis la mise en place du Master.

Le Vice-Président formation tout au long de la vie en charge de la CFVU,



Abdeslam MAMOUNE